

## Arrêté n° 2020-03

modifiant la répartition des emplois du 1<sup>er</sup> degré dans le département des Landes à la rentrée 2020 :

L'Inspecteur d'académie

Directeur des services départementaux de l'Education nationale des Landes

Vu les articles L.211-1 et L.911-3 du Code de l'éducation,

Vu l'article D.211-9 du Code de l'éducation,

Vu les articles R.222-24 et R.235-11 du Code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du premier degré,

Vu l'avis du comité technique spécial départemental d'ajustements recueilli le 3 et le 10 septembre 2020

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale des Landes

ARRETE

**Article 1** : sont prononcées à compter de la rentrée scolaire 2020 les mesures suivantes :

### 1.1 Ouvertures de classes ordinaires au titre de la démographie : 3 ETP

- Ecole Maternelle Meyrie de BISCARROSSE (6<sup>ème</sup> classe pour une année)
- Ecole élémentaire Arènes et Puntet de PARENTIS EN BORN (18<sup>ème</sup> classe)
- Ecole élémentaire J. Mouchet de TARNOS (8<sup>ème</sup> classe pour une année)

**Article 2** : est prononcée à compter de la rentrée scolaire 2020, la mesure suivante relative aux moyens surnuméraires « plus de maîtres que de classe » :

### 2.1 Ouverture

- 0.5 ETP Ecole primaire Marie Curie de ST PAUL LES DAX (pour une année)

**Article 3** : sont prononcées à compter de la rentrée scolaire 2020, les mesures suivantes relatives aux autres postes ou décharges :

### 3.1 Ouvertures :

- 0.08 ETP : augmentation de la décharge de direction à l'école élémentaire de Jean Mouchet de TARNOS à 0.33 ETP pour la rentrée scolaire 2020/2021 (0.25 pour la rentrée scolaire 2021/2022)

**Article 4 : sont prononcées à compter de la rentrée scolaire 2020, les mesures suivantes relatives à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers : - 2 ETP**

**4.1 Fermetures :**

- 1 ETP : fermeture provisoire pour la rentrée scolaire 2020-2021 d'un poste RASED E rattaché à l'école primaire de ROQUEFORT suite à une vacance de poste
- 1 ETP : fermeture provisoire pour la rentrée scolaire 2020-2021 d'un poste RASED G rattaché à l'école élémentaire de TARTAS suite à une vacance de poste

**Article 5 : la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Landes est chargée de l'exécution du présent arrêté.**

Mont-de-Marsan, le 10 septembre 2020  
L'Inspecteur d'académie,  
Directeur des services départementaux de  
l'éducation nationale des Landes



Luc PHAM